



Déclaration FO

CAPA Certifiés du 3 février 2020

Réforme des retraites

Depuis le 5 décembre, nous sommes confrontés à une situation sociale explosive. Les grèves et manifestations contre le projet de loi de réforme des retraites par points durent depuis 2 mois. Le rejet de cette réforme est clair.

Toutes les manœuvres pour faire refluer les salariés ont échoué : l'enfumage de l'âge pivot, les concertations sectorielles, les mensonges et la répression n'ont pas entamé la détermination des salariés à obtenir le retrait total du projet de loi. Le nombre de secteurs mobilisés s'étend : les personnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de l'opéra, les raffineries, les ports et docks, les avocats, les personnels du Musée du Louvre, les étudiants...

Le but de ce projet est évident : faire des retraites une variable d'ajustement des budgets de l'Etat, diminuer les cotisations de l'Etat-employeur, satisfaire les intérêts des fonds de pension, nous faire travailler plus longtemps pour une pension drastiquement diminuée et qui ne serait plus garantie.

FO réaffirme ici son refus du projet de régime unique par point qui doit être retiré pour que s'ouvrent de véritables négociations sur les sujets qu'elle a mis à l'ordre du jour depuis des mois concernant l'augmentation des salaires, l'égalité salariale femme homme, l'élimination de la précarité et des emplois sous rémunérés, l'emploi des jeunes et des séniors.

Revalorisation, nouveau mensonge d'Etat

FO a pris connaissance des conclusions du Conseil d'Etat quant à la revalorisation des enseignants. La « promesse » du ministre Blanquer d'inscrire dans la loi des garanties pour les enseignants apparaît pour ce qu'elle est : un enfumage, une manœuvre du gouvernement et de ses soutiens, tout comme les circonvolutions autour de l'âge pivot.

Le désaveu cinglant porté par le Conseil d'Etat confirme les analyses de FO. Cette réforme est une régression sans précédent qu'il convient de combattre. La prétendue revalorisation annoncée par le ministre Blanquer est non seulement insuffisante (48 € brut sous forme de primes pour les débuts de carrière), mais une tromperie dangereuse, puisqu'un des objectifs du ministre est de modifier le temps de travail et les ORS des enseignants, ce que refuse FO.

FO condamne le projet de recours au versement de primes sous couvert de prétendue revalorisation. Tout comme les IMP, il ne ferait qu'accentuer l'arbitraire de leur attribution et ne répond en rien à la demande des personnels d'augmentation des salaires.

FO rappelle sa revendication : l'augmentation de 18 % de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes de pouvoir d'achat subies par les personnels depuis 2000.

E3C et répression

Concernant la réforme du baccalauréat et les E3C, force est de constater que le ministre Blanquer multiplie les déclarations provocatrices et mensongères. Il tente de dissimuler le fait que, dans tous les lycées, les E3C sont contestées. Il prétend que les enseignants approuvent ses réformes alors que, depuis le 18 janvier, des centaines de lycées sont mobilisés contre la passation des épreuves des E3C. Celles-ci révèlent le vrai visage de la réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat. Pour FO, la situation est inédite. N'ayant pas pu préparer leurs élèves, des enseignants ont refusé de choisir les sujets et ont fait le choix de se mettre en grève pour empêcher le déroulement des E3C, parce qu'ils estiment que la situation est trop grave et trop insupportable tant pour les personnels que pour les élèves.

Jamais le baccalauréat n'a été bafoué à ce point, jamais les épreuves n'ont été autant déconsidérées. Les sujets sont disponibles sur internet avant le déroulement des épreuves. Le diplôme est vidé de toute valeur nationale puisque le choix des sujets, l'interrogation et la correction sont organisées au sein même de l'établissement. Les professeurs

corrige les copies des élèves qu'ils connaissent et les élèves connaissent leur correcteur. L'anonymat n'est plus garanti et les risques de fraude sont démultipliés. L'égalité de traitement qui était garantie par l'ancien système disparaît. La valeur du diplôme est compromise. L'acharnement à faire passer ces épreuves en dépit de l'opposition des personnels et des élèves, le recours aux menaces de sanctions et aux pressions de toutes sortes (dépôt de plainte, convocations au commissariat...) révèlent l'aveuglement et l'autoritarisme qui règnent au sommet du ministère. Pour la première fois dans l'histoire, le ministre de l'Éducation nationale envoie la police aux portes des lycées pour faire passer les épreuves du baccalauréat.

FO condamne toute forme de violence, d'autoritarisme et de pression exercée contre les personnels mobilisés. Elle exige l'arrêt de la répression contre les enseignants, leurs représentants syndicaux et les lycéens.

FO réaffirme son exigence de retrait de la réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat.

Encore des suppressions de postes

Dans les lycées et les collèges, la colère est décuplée par les annonces de milliers de suppressions de postes, conséquence directe de la réforme Blanquer du lycée et de celle du collège de 2016. Certaines disciplines sont particulièrement en danger. Cette situation risque d'être amplifiée dans les lycées dans les semaines à venir, au moment des décisions de carte scolaire, à la suite de l'abandon par les élèves d'un enseignement de spécialité.

La situation est explosive aussi bien dans les lycées que dans les collèges. Plus de 22 000 élèves supplémentaires sont attendus dans le second degré. Cette croissance d'effectifs sera constante jusqu'en 2023. Supprimer encore des postes aboutit à créer des situations insupportables pour les personnels comme pour les élèves.

FO demande l'abrogation du décret sur la 2^e HSA imposée, l'annulation des suppressions de postes et la création des postes nécessaires.

Mort du paritarisme et PPCR

FO réaffirme son opposition à la loi dite de transformation de la fonction publique et au décret d'application du 29 novembre 2019 qui entendent supprimer les compétences des commissions administratives paritaires en matière de promotion des agents à partir de 2021 et tout de suite les compétences en matière de mouvement.

FO dénonce cette atteinte au statut général de la fonction publique et au paritarisme, atteinte dont la seule finalité est de priver les personnels des moyens de défendre leurs intérêts face à l'administration. Si le gouvernement espère réduire ainsi à l'impuissance les syndicats dans la défense de leurs mandants, il se trompe.

Un décret met en œuvre la rupture conventionnelle dans la Fonction publique. Alors qu'au quotidien les personnels sont confrontés à des conditions de travail qui se dégradent et à des pressions hiérarchiques qui s'accroissent, il est évident que cette rupture conventionnelle pourra être utilisée par les employeurs pour déstabiliser les agents et les pousser à quitter la Fonction publique !

PPCR avait été présenté par le gouvernement précédent comme un moyen d'augmenter le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Nous sommes loin des annonces : cette réforme rallonge les parcours professionnels sans octroyer une vraie revalorisation salariale. Les quelques points d'indice accordés parcimonieusement jusqu'en 2020 sont loin de compenser la perte de pouvoir d'achat. Points d'indice autofinancés par l'allongement des carrières et un transfert prime/points.

Force Ouvrière, comme la CGT et SUD, s'est opposée à la mise en place du PPCR, et à la réforme de l'évaluation des personnels. Ce protocole a été imposé contre l'avis des organisations représentatives des personnels, dans une sorte de 49-3 social.

Cette réforme a pour but l'individualisation des carrières, contre les garanties collectives des fonctionnaires. Elle les met en concurrence les uns avec les autres pour exiger toujours plus d'eux.

L'évaluation PPCR renforce l'arbitraire. En privilégiant les compétences sur les qualifications, elle fragilise les collègues. Les items sont flous et déconnectés des missions d'enseignement et de transmission des connaissances. Certains items, comme « coopérer avec les partenaires de l'École » ou « coopérer avec les parents d'élèves » menacent à terme l'indépendance de l'école et le droit des enseignants à être protégés par leur hiérarchie.

Dans ce nouveau système d'évaluation par compétences, l'ancienneté ne joue plus aucun rôle. A chaque rendez-vous de carrière, les personnels doivent de nouveau faire leurs preuves comme s'ils repartaient de zéro et n'avaient aucune expérience à faire valoir. Enfin nous déplorons que l'appréciation pour la hors-classe, du fait de la réforme PPCR, ne puisse plus être révisée chaque année. Loin de récompenser l'investissement des collègues et de reconnaître « leur valeur professionnelle », l'évaluation PPCR se contente trop souvent de mesurer leur proximité avec leur hiérarchie, voire leur degré de docilité. Elle les met en concurrence les uns avec les autres sans revaloriser leur rémunération. Elle ne sert qu'à renforcer l'arbitraire.

Nous ne voulons pas d'une nouvelle dégradation des conditions de travail qu'engendrerait la « transformation annoncée » des métiers, pas plus que nous ne voulons travailler plus pour des pensions diminuées drastiquement.

Les revendications de Force Ouvrière sont donc très claires :

- Abrogation de la réforme PPCR et retour pour les personnels à une notation chiffrée encadrée par des grilles nationales, prenant en compte l'avancement dans la carrière ;
- Fin de ce système d'avis arbitraires, et pérennes (pour les 9e échelon) ;
- Retour au droit effectif de contester sa notation ou son appréciation devant la CAP ;
- Revalorisation salariale digne de ce nom, c'est-à-dire par l'augmentation significative du point d'indice ;
- Abrogation de la loi de « transformation de la fonction publique » et rétablissement de toutes les prérogatives des CAP ;
- Retrait du projet de réforme des retraites par points et maintien du Code des pensions civiles et militaires.
- Arrêt immédiat de la répression et des intimidations à l'égard des personnels, de leurs représentants syndicaux et des lycéens.